

APPLICATION DE LA GRILLE IDEA
AUX ELEVAGES BOVINS VIANDE
EN REGION CENTRE

Etude réalisée dans le cadre du groupe régional « stratégies durables »

Enquêtes auprès des éleveurs :

Marie Agnès LOISEAU – Chambre d’Agriculture du Loiret

Paul BERNARD - Chambre d’Agriculture du Cher

Claude VINCENT – Chambre d’Agriculture de l’Indre

Synthèse rédigée par :

Jean-Jacques SEGER – Chambre d’Agriculture de l’Indre

Coordination :

Edith CHARDON – Pôle Régional Agriculture Durable

Jean Marie BLANVILLAIN – Chambre Régionale d’Agriculture du Centre

Remerciements aux 15 éleveurs qui ont accepté de participer à cette étude

Financement : Action réalisée avec la contribution de fonds ADAR

APPLICATION DE LA GRILLE IDEA
AUX ELEVAGES BOVINS VIANDE EN REGION CENTRE

1 - Rappel du contexte de l'action

Dans le cadre d'une réflexion régionale sur le développement durable pour l'agriculture de la Région Centre, le bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre a décidé de tester la grille IDEA dans les réseaux ROSACE.

Après une première expérience de test d'IDEA dans ROSACE grandes cultures, le groupe Agriculture Durable avait proposé en septembre 2003 de poursuivre les tests en élargissant à d'autres systèmes d'exploitation agricole.

2 - Objectif de l'action

Tester la grille IDEA sur des exploitations ROSACE bovins viande pour :

- situer les exploitations bovins allaitants par rapport à l'agriculture durable,
- dégager des pistes d'évolution à conduire en Région Centre,
- recueillir des remarques sur l'outil IDEA (cadre de l'évolution de l'outil)

3 - Rappels succincts sur la méthode IDEA

➤ **Une grille d'évaluation – 41 indicateurs**

La grille IDEA a été mise au point par un groupe de travail pluridisciplinaire dans le cadre de la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Cette grille permet d'évaluer quantitativement, pour une exploitation, des pratiques susceptibles d'aller dans le sens du Développement Durable. Pour cela, 41 indicateurs ont été élaborés (voir liste en annexe 1).

➤ **Trois échelles de durabilité**

Cette évaluation se fait sur 3 échelles de durabilité de même poids et variant de 0 à 100 :

Echelle de durabilité agro-écologique : impact environnemental de l'exploitation

Echelle de durabilité socio-territoriale : insertion de l'exploitation dans son territoire

Echelle de durabilité économique : fonctionnement économique de l'exploitation

► Dix composantes

Chaque échelle comporte 3 ou 4 composantes, pour chaque composante, la « note » s'élabore à partir d'un ensemble d'indicateurs (1 à 7 suivant les composantes).

Trois composantes environnementales (19 indicateurs)

- Diversité (33 unités – 5 indicateurs)
- Organisation de l'espace (33 unités – 7 indicateurs)
- Pratiques agricoles (34 unités - 7 indicateurs)

Trois composantes socio-territoriales (16 indicateurs)

- Qualité des produits et du terroir (33 unités – 5 indicateurs)
- Emploi et services (33 unités - 5 indicateurs)
- Ethique et développement humain (33 unités – 6 indicateurs)

Quatre composantes économiques (6 indicateurs)

- Viabilité économique (30 unités – 2 indicateurs)
- Indépendance (25 unités 2 indicateurs)
- Transmissibilité (20 unités – 1 indicateur)
- Efficience du processus productif (25 unités - 1 indicateur)

► Résultats et utilisation

Lorsque tous les indicateurs sont calculés, ils peuvent être mis en forme pour donner, à un moment donné (celui de l'enquête) une photographie de l'exploitation vue sous l'angle de sa durabilité.

Pour une exploitation individuelle, différents niveaux de lecture sont possibles :

La présentation en ***histogramme*** des trois échelles de durabilité permet de situer la dimension qui sera limitante pour la durabilité.

La présentation en ***radar*** donne une physionomie plus détaillée de l'exploitation en situant chacune des 10 composantes.

Pour chaque composante, il est également possible d'étudier chaque ***indicateur***, de voir ceux qui jouent favorablement ou défavorablement sur le score et ainsi d'identifier les points sur lesquels on peut progresser.

Etablie à plusieurs années d'intervalle, la grille doit permettre de mesurer l'évolution d'une exploitation.

Pour un groupe d'exploitation, la grille IDEA permet :

De caractériser certains systèmes

De comparer des systèmes entre eux et d'alimenter la réflexion d'un groupe d'agriculteurs

D'identifier des pistes de développement à travailler

Remarque :

IDEA n'est pas une machine à donner des bonnes ou des mauvaises notes à des exploitations ou des systèmes. C'est avant tout un outil au service du développement, permettant d'évaluer, pour des situations données, des marges de progrès pour aller dans le sens du Développement Durable.

IDEA n'est pas une norme. La méthode ne donne pas de valeurs absolues, elle peut permettre d'apprécier la démarche de durabilité en comparant la mesure de la même exploitation à deux moments différents, ou bien en comparant des exploitations identiques (OTEX, typologie ROSACE) dans des situations proches (milieu biophysique) au même moment.

4 - Les exploitations étudiées

15 exploitations bovins viande ont fait l'objet d'une évaluation IDEA au cours du mois de novembre 2004.

6 exploitations du réseau ROSACE Indre

6 exploitations du réseau ROSACE Cher

3 exploitations du Loiret (dans les réseaux de développement mais hors ROSACE)

Cet échantillon n'a pas été constitué à partir d'une démarche statistique. Ce sont 15 cas appartenant à différents systèmes présents en région Centre. On a avant tout retenu des agriculteurs ouverts et volontaires, pour participer à cette démarche. La diversité des systèmes a également orienté les choix initiaux.

Différents critères pourraient permettre la classification de ces exploitations :

Le degré de spécialisation

Le type d'animaux produits

La dimension socio-économique (nombre d'UMO)

5 - Recueil des données

Pour les fermes ROSACE, une grande partie des critères a pu être élaborée en bureau à partir des enregistrements existants.

Les informations complémentaires ont été obtenues par visite individuelle dans l'Indre et par téléphone dans le Cher.

Pour le Loiret, l'ensemble de la grille a été établi au cours d'une visite sur l'exploitation (temps nécessaire de collecte, environ 2 h 30).

6 - Perception de l'outil

Par les conseillers :

Pas de difficultés importantes pour renseigner la grille.

Toutefois, certains critères ont dû faire l'objet de précisions (aller-retour questions-réponses avec le PRAD). Voir chapitre 10 « précision et suggestion d'évolution concernant les indicateurs ».

Même si on dispose de l'essentiel des éléments, il est important de rencontrer l'agriculteur pour expliquer le sens du travail effectué.

Dans le Loiret, la démarche de prospection a permis de sensibiliser des collègues.

Pour les agriculteurs

Bon accueil dans l'ensemble, pas de réactions négatives.

« Certains s'attendaient à des questions plus techniques » (Loiret)

Dans l'Indre, deux tendances : « Les déjà sensibilisés s'y retrouvent bien par contre, les moins préoccupés par l'environnement sont un peu déstabilisés, c'est nouveau pour eux ».

Toutefois, en fin d'entretien on enregistre un certain intérêt pour la démarche : « Finalement, on est peut-être pas mal ? ».

Certains critères interpellent (entrée d'azote par les légumineuses).

Une restitution est attendue.

7 - Les résultats observés sur les exploitations enquêtées

➤ **Avertissement :**

Les résultats obtenus n'ont de valeur que pour les exploitations enquêtées. A ce stade du travail, il convient d'éviter toute généralisation concernant l'ensemble des systèmes bovins viande.

➤ **Point fort : l'environnement – point faible : l'économie**

En première approche sur les 3 échelles de durabilité – notées chacune sur 100 points - on constate (cf. histogramme « 3 échelles de la durabilité ») :

Durabilité agro-écologique : toutes les exploitations totalisent plus de 80 points

Durabilité socio-territoriale : 12 exploitations sur 15 recueillent entre 50 et 80 points

Durabilité économique : 11 exploitations sur 15 sont en dessous de 50 points

➤ Analyse des différentes composantes dans les exploitations

Diversité : pas de problème majeur

La note de diversité est généralement bonne à très bonne.

La pratique de la polyculture, la présence de prairies, d'arbres, de haies et d'animaux sont autant de facteurs favorables à la diversité.

Deux points susceptibles de poser question :

- Les systèmes simplifiés – tout herbe – sont pénalisés sur l'indicateur A1.
- La valorisation et la conservation du patrimoine génétique (A5) ne sont pas des pratiques communes dans les exploitations. Toutefois, en matière de développement durable, cette question mérite d'être posée à l'échelle du territoire.

D'une manière générale, il est intéressant de poser la question de la diversité à l'échelle d'un territoire où plusieurs systèmes très spécialisés peuvent être complémentaires (céréales et élevage, accueil touristique et systèmes extensifs).

Organisation de l'espace : carton plein

Assolements diversifiés, absence de très grandes parcelles, matière organique disponible, présence d'arbres, de haies, de bosquets, de mares, systèmes plutôt extensifs, exploitation régulière des surfaces fourragères, l'ensemble de ces facteurs caractérisant les systèmes bovins viande étudiés permet une note maximum dans la majorité des systèmes.

Autour de cette composante, deux thèmes peuvent toutefois prêter à réflexion :

- Peut-on encore améliorer la valorisation des matières organiques (compostage, épandage) ?
- Quelle place pour les Cahiers des Charges territorialisés (MAE, CAD, ...) en faveur de la biodiversité ou du paysage (aspect peu développé actuellement) ?

Pratiques agricoles : OK mais fertilisation et bien-être animal font débat

La note maximum est obtenue dans la très grande majorité des cas.

Ce bon résultat est lié à plusieurs facteurs favorables : pas de pression polluante (peu d'emploi de pesticides), peu de sols nus en hiver, pas d'irrigation, des consommations d'énergies généralement faibles.

Trois points font toutefois débat :

- Le bilan azoté est souvent excédentaire du fait de l'entrée d'azote atmosphérique via les légumineuses.
- Les rejets d'effluents dans le milieu, même minimes sont pénalisants mais leur maîtrise totale (mise aux normes) représente parfois des coûts importants.
- Le plein air est considéré comme un élément favorable ; il conviendrait sans doute de préciser les bonnes conditions d'une conduite en plein air (pas des animaux en plein vent avec de la boue jusqu'au ventre).

Cas du hors-sol : ce système est pénalisant à plusieurs niveaux : A16 bien-être, A19 énergies, B11 équilibre alimentaire mondial.

Qualité des produits et du territoire : pas un point fort

Chaque indicateur suscite un commentaire particulier :

Démarche qualité : l'engagement dans des cahiers des charges, la traçabilité ne représentent pas des points forts.

Patrimoine bâti : notes variables mais plutôt bonnes dans l'ensemble, l'aménagement paysager des exploitations a progressé au cours des dernières années.

Traitement des déchets non organiques : des progrès restent à faire, pas toujours de collecte organisée.

Accessibilité : des positions très variées. Le passage de tiers dans les parcelles n'est pas sans risques (pour la sécurité des personnes et la tranquillité des animaux). Informer, sensibiliser le public.

Implication sociale : il s'agit d'un choix personnel. Le groupe étudié est plutôt fortement engagé.

Emploi et services : on est plutôt dans la fourchette basse

Pluriactivité et filières courtes sont pratiquement absentes.

Le travail collectif est très variable, les notes se polarisent sur les deux extrêmes : 8 notes supérieures à 8 / 9 et 4 notes inférieures à 3 / 9.

Contribution à l'emploi : pour les systèmes spécialisés bovins, ce critère est généralement défavorable, on mobilise beaucoup d'hectares pour une UTH. Ce constat est directement lié au fait qu'on a affaire à des systèmes qui dégagent peu de valeur ajoutée.

Pérennité : compte tenu du public enquêté plutôt jeune (moins de 50 ans), on est en présence d'exploitations susceptibles d'être encore là dans 10 ans.

Ethique et développement humain : des aspects subjectifs

Cette composante donne des résultats en demi-teinte. Plusieurs indicateurs sont établis à partir d'une auto-évaluation, l'appréciation de la personne enquêtée pèse sur le résultat.

Equilibre alimentaire : ce sont avant tout les systèmes comportant du hors sol qui sont pénalisés. Peut-on envisager des améliorations allant dans le sens d'une plus grande autonomie ? (aliment fermier).

Intensité du travail : dans quelques cas, le nombre de semaines surchargées est élevé. Dans ces situations une réflexion sur l'amélioration de ce facteur serait sans doute justifiée.

Isolement et qualité de la vie : globalement l'appréciation des enquêtés est plutôt positive sur ces deux points.

Formation : les choix sont très divers d'un cas à l'autre.

Accueil, hygiène et sécurité : dans l'ensemble, ça n'est pas un point fort, mais il faut relativiser car dans tous les cas l'absence de MO temporaire ne permet pas d'obtenir la note maximum.

Les employeurs de salariés doivent néanmoins accorder une attention particulière à cet indicateur.

Viabilité économique : point faible dans l'ensemble

Des niveaux de revenu se situant globalement dans la fourchette basse et un taux de spécialisation élevé fragilisent ces systèmes.

La tendance à la spécialisation (rationalisation du travail) et l'incitation à l'entrée dans des filières organisées (organisation de marchés) ne sont pas des facteurs de durabilité. Comment sortir de ce paradoxe ? Ne pas mettre ses œufs dans le même panier est-ce encore une démarche d'actualité ?

Indépendance : aussi un point faible

Dans la majorité des cas, le poids des annuités et la sensibilité aux aides sont deux facteurs qui pèsent lourd.

Transmissibilité : on a tous les cas de figure

Composante basée sur le seul indicateur du capital d'exploitation (hors foncier) par UTH. D'une façon générale, on sait que les systèmes bovins sont plutôt du style industrie lourde (beaucoup de capital nécessaire pour dégager un revenu). Cela reste la tendance pour l'échantillon étudié. Sur ce point, les petites structures s'en sortent mieux.

Efficience

Cet indicateur est bon dans l'ensemble. Cela s'explique par le faible niveau d'intrants mis en jeu dans les systèmes bovins viande.

8 – Eléments de progrès pour les exploitations

Pour chaque exploitation, le test IDEA donne lieu à l'élaboration de deux documents :

Un tableau reprenant les 41 indicateurs

Un schéma en radar représentant l'exploitation suivant ses dix composantes

Pour le groupe étudié, des histogrammes permettent de comparer les résultats obtenus par chacun :

Un histogramme global présentant pour chacun les trois échelles de la durabilité

Dix histogrammes reprenant chacune des composantes de la durabilité.

L'ensemble de ces données doit permettre à chaque éleveur de se situer – au regard d'IDEA – quant à la durabilité de son exploitation.

Chacun, suivant ses résultats, ses sensibilités ou ses centres d'intérêts, pourra identifier les points sur lesquels des réflexions ou des améliorations seraient possibles.

Dans le chapitre suivant, sont présentées les principales thématiques susceptibles d'être travaillées au regard des résultats obtenus pour l'échantillon.

9 – Pistes de réflexion et de travail pour l'avenir

Dans ce chapitre, nous avons tenté de regrouper les principales problématiques apparues lors de l'enquête, du dépouillement ou de la mise en commun par l'équipe de techniciens. Chaque thème peut recouper plusieurs domaines de durabilité des exploitations.

► Les systèmes spécialisés et simplifiés : pas durables ?

Pour des questions d'organisation du travail on observe une tendance à la spécialisation et à la simplification des systèmes. En terme de durabilité, cela joue plutôt défavorablement à différents niveaux :

Diversité : que penser des systèmes tout herbe ?

Emploi et service : ces systèmes rémunèrent peu de main d'œuvre à l'hectare, leur développement vont dans le sens d'une dévitalisation du territoire.

Viabilité économique : on devient complètement dépendant d'une seule filière (débouchés, primes), les capitaux sont élevés.

► Avoir une approche territoriale sur certains points

La spécialisation des exploitations pourrait très bien s'accompagner d'une *diversité à l'échelle du territoire*. On peut alors travailler sur la complémentarité – plus ou moins poussée - des systèmes en matière de travail ou de productions (groupements d'employeurs, entraide, assolements en commun, échanges paille-fumier, production d'aliments fermiers).

En projet : un mémoire de stagiaire sur la complémentarité céréales-élevage en Boischaut Sud de l'Indre (Cf. R. Moreau)

De même, la question du *patrimoine génétique* ne devrait-elle pas être traitée au plan territorial : actuellement le secteur de la protection de la ressource génétique est encore peu organisé. Concernant les bovins, aucune race menacée n'a son berceau en région Centre.

A signaler : la création en 2002 de l'URGB (Union pour la préservation et la valorisation des Ressources Génétiques du Berry). Siège à Lignières.

► Savoir expliquer les bilans azotés

Les bilan azotés excédentaires, dans des systèmes plutôt extensifs, méritent que cette question soit creusée au plan méthodologique : l'importance des légumineuses n'est-elle pas surévaluée lors des calculs ? Besoin de revoir les fondamentaux pour expliquer aux éleveurs le bilan : les mécanismes d'entrée d'azote atmosphérique via les légumineuses. Quelle est la dynamique de cet azote ? Y a-t-il un risque réel pour la qualité des eaux ?

➤ **Travailler à l'autonomie des systèmes**

Les systèmes bovins viande sont peu exportateurs en NPK. L'utilisation d'intrants est généralement faible. Dans ce contexte, existe-t-il encore des marges de progrès concernant notamment la valorisation des effluents (compostage), l'utilisation des légumineuses, la production d'aliments fermiers ?

La maîtrise des effluents entre dans cette réflexion : comment investir au plus juste pour satisfaire à la fois aux objectifs de conformité, de technicité et de rentabilité (exemple du traitement des eaux peu chargées par aspersion) ?

Dans le même ordre d'idée on voit apparaître la question de l'autonomie énergétique (valorisation du bois, des oléagineux...). Là encore, cette question revêt, pour partie, une dimension collective.

➤ **Attentes de la société**

Plusieurs indicateurs sont liés aux attentes sociétales.

Passer des contrats : que ce soit en matière d'environnement (A10) ou de produits (B1), l'agriculteur est de plus en plus amené à s'engager dans des cahiers des charges. La conditionnalité, la qualification, le souci de traçabilité vont également dans ce sens. C'est une démarche nouvelle nécessitant des savoir-faire spécifiques (gestion administrative). Ce domaine n'apparaît pas comme un point fort des exploitations étudiées. Peut-on mettre en œuvre des actions de développement dans ce domaine ?

Accessibilité du milieu (B4) : l'espace est pour l'agriculteur un outil de travail tandis que ses concitoyens le revendiquent comme terrain de loisir. Comment concilier ces deux exigences ?

Bien-être animal : le système plein air est retenu comme un facteur de durabilité au titre du bien-être animal. Sans doute serait-il nécessaire de préciser ce que l'on considère comme du plein-air bien conduit (ce ne peut pas être le simple fait de laisser les animaux en permanence dehors).

➤ **Diversification**

Le groupe étudié est plutôt spécialisé. La diversification (pluriactivité, filières courtes) peut représenter une alternative à l'agrandissement. Comment aborder cette question de façon cohérente ? Peut-on parler de modèles ou d'itinéraires personnalisés ?

Au titre de la diversification, on constate que le hors-sol est pénalisant en matière de durabilité (bien-être animal, énergie, équilibre alimentaire), cela est-il irrémédiable ?

➤ **Durabilité économique**

Les indicateurs utilisés sont peu nombreux et bien connus.

Cette approche économique pose la question de l'avenir des grosses structures mobilisant un capital important pour dégager un faible revenu. Sous cet angle, les petites structures diversifiées – ou celles plus grandes mais mobilisant plusieurs UTH - ont-elles plus d'atouts ? Faut-il opposer ces modèles ou trouver une troisième voie permettant à chacun de s'y retrouver ?

Sous un autre angle de vue, on pourrait se dire que, si le point fort « environnement », identifié dans tous les cas, était justement rémunéré – comme une production à part entière – ces systèmes se trouveraient par le fait naturellement rééquilibrés.

➤ **Quelques cas à la loupe ?**

L'étude des différents résultats permet d'identifier quelques cas d'exploitations bien équilibrées sur les trois axes de durabilité. Peut-être serait-il intéressant de vérifier si cela résulte d'une stratégie particulière qui soit reproductible ou si il s'agit de simples cas particuliers ?

<p>10 - Réflexions, questions, suggestions concernant les indicateurs</p>
--

L'utilisation de la grille IDEA dans les élevages bovins viande a suscité de la part des techniciens un certain nombre de questions formulées au cours de l'enquête ou lors des réunions de synthèse.

On trouvera en annexe :

Annexe 2 : Une note « Question aux concepteurs » rédigée en octobre 2004

Annexe 3 : Un document question réponse du 9 novembre 2004

Annexe 4 : Les questions posées lors de la réunion de travail du 3 décembre 2004

ANNEXE 2

Questions aux concepteurs d'IDEA – Octobre 2004

Questions posées dans le cadre d'un groupe de travail avec des conseillers agricoles sur des systèmes bovins allaitants.

A 3 - Diversité végétale associée :

Pourrait-on disposer d'une liste des essences ligneuses (au moins les 10 plus importantes) ?

Réponse : Non, c'est un indicateur mineur destiné surtout aux horticulteurs et autres serristes pénalisés par les autres indicateurs et dont la diversité du milieu n'existe que par ces essences décoratives....Il suffit donc d'identifier 5, 10 ou 15 espèces différentes dans la cour de ferme, le parc ou le chemin d'accès...

A 9 – Zones de régulation écologique :

Pourquoi attribuer la même valeur (3 points) à un point d'eau ou une zone humide alors que les démarches peuvent être très différentes ? Dans le cas d'un ruisseau présent sur l'exploitation, l'agriculteur n'a pas d'influence sur sa pérennité. Alors que dans le cas d'une mare il s'agit bien d'une démarche volontaire d'implantation/conservation par l'agriculteur.

Réponse : C'est exact. Mais la méthode IDEA ne récompense pas les efforts ou les bonnes pratiques. C'est un outil de diagnostic qui se borne à évaluer les éléments favorables à la durabilité. Cet item signale l'importance des points d'eau et zones humides vis-à-vis de la biodiversité et de ce point de vue, une mare ou un ruisseau sont des éléments comparables.

A 10 – Action en faveur du patrimoine naturel :

Faut-il compter la PHAE ?

Réponse : Non. Cette ancienne prime à l'herbe ne dispose d'aucun cahier des charges spécifique à son territoire.

A 13 – Fertilisation :

La "mauvaise" note pour les éleveurs ayant une entrée d'azote atmosphérique importante par les légumineuses, est difficile à justifier. Après dit qu'il ne faut pas rester bloqué sur le résultat d'un seul indicateur, mais que c'est bien la globalité qui donne le sens, que pouvons-nous ajouter ? Les agronomes pourraient-ils fournir des compléments d'explication pour faciliter l'interprétation des résultats.

Réponse : Une mauvaise note est due à un bilan très déséquilibré. Que l'excédent azoté soit issu des légumineuses, de l'ammonitrate ou des tourteaux ne change rien aux risques de pollution. Le bilan apparent de l'institut de l'élevage qui est recommandé pour faire ce calcul tient compte fort justement de l'azote symbiotique. C'est un atout pour le système si l'éleveur connaît la valeur azotée de ses prairies et réduit d'autant ses intrants azotés.

A 16 – Bien-être animal :

Un atelier taurillon avec 9 mois d'engraissement est-il considéré en claustration ?

Réponse : Il me semble que oui. Le minimum serait l'accès à une aire de détente.

A 17 – Protection de la ressource sol :

S'il est bien précisé dans l'ouvrage que les sols nus sont exposés à l'érosion "quelle que soit la période de l'année", y a-t-il cependant une notion de durée à considérer ?

Réponse : Il y a toujours une partie des surfaces qui est nécessairement nue notamment dans l'intervalle préparation du sol-semis-levée et recouvrement. Cette durée est variable selon la saison, selon le type de sol et selon l'espèce cultivée. Cette période critique inévitable expose les sols aux risques d'érosion qui sont toujours possibles. L'idée principale est qu'il ne faudrait pas exposer tous ses sols en même temps. Ce risque est rare mais peut être très violent (j'ai vu une parcelle de 10 hectares décapée par 8 jours de pluies diluviennes). L'idéal donc serait de ne labourer et semer que par portion (1/4 ou 1/3 des surfaces) de façon à se prémunir contre une catastrophe de grande ampleur.

A 19 – Dépendance énergétique :

Ne faudrait-il pas également inclure les achats aliments ? (cf. diagnostic Planète)

Réponse : Oui, dans le cadre d'un bilan énergétique plus poussé, il faudrait les intégrer car les aliments du bétail ont un coût énergétique considérable. Nous avons voulu faire simple et ne considérer que l'énergie fossile injectée pour faire fonctionner le système. Dans l'hypothèse où les agriculteurs produiront un jour eux-mêmes leur huile carburant (à partir de leur colza ou tournesol), les valeurs d'EFH montrent quelles consommations et quelles surfaces seraient nécessaires pour atteindre l'autonomie énergétique.

B1 – Démarche de qualité :

Ne pourrait-on avoir une formulation plus précise que "traçabilité partielle" ?

Réponse : D'accord avec toi. Nous avons mis cet item à une période où la traçabilité était balbutiante. Aujourd'hui cette distinction n'a plus beaucoup de sens. Je pense qu'il faudrait considérer comme totale la véritable traçabilité qui va du sol à la table (viande découpée en vente directe par caissettes de 10 kg par ex) et ne considérer la traçabilité réglementaire que comme partielle. (Le litre de lait que j'achète à l'épicerie ne me permet pas de remonter au producteur malgré la traçabilité de la filière laitière...)

ANNEXE 3

Questions – réponses du 9 novembre 2004

Questions posées lors de la réalisation des tests IDEA chez les éleveurs bovins viande de l'Indre

A1 - Présence significative de légumineuses dans l'assolement (> 10 %)

Pour le calcul, que met-on au numérateur (uniquement cultures protéagineux ou également légumineuses fourragères pures ou en mélange) ?

Les surfaces fourragères avec légumineuses sont comptabilisées.

Que met-on au dénominateur (cultures ou surfaces cultivées y compris prairies temporaires) ?

L'ensemble de la surface agricole utile, y compris PT

A6 – Une prairie de graminées + légumineuses est-elle considérée comme une flore complexe ?

Une avoine avec de la vesce, un triticale avec du pois sont enregistrés comme flore complexe.

On peut considérer qu'une prairie temporaire composée de graminée et d'une légumineuse contribue aux 10 % de la présence significative des cultures en mixité intra parcellaire.

A 8 – Fumier évolué = 1 pt (2 points pour compost). A confirmer

Ce qui pèse dans cet indicateur chiffré c'est d'avoir plus de 20 % de la surface qui valorise des apports de matière organique (+ 4 points)

Ensuite, l'éleveur et le notateur apprécient la qualité de la MO et la façon dont elle est utilisée au regard de la durabilité. Peut-être qu'avant de tenter d'augmenter la note A8 d'1 point la « question-réflexion » devient : quel intérêt j'ai à utiliser des effluents organiques décomposés ? Et si c'est intéressant, comment je peux arriver à améliorer la situation actuelle ?

Bien sûr, si aujourd'hui il s'agit d'un fumier pailleux, qui est resté 2 mois sous les pieds des animaux en stabulation, puis 2 à 6 mois en tas allongé de moins de 2 m de haut, sur une aire non bétonnée et qu'il a bouilli « évolué-décomposé » sans retournement ni traitement spécifique de type compost mais s'en rapproche à dire de l'éleveur, il y a déjà des réussites en cours...

A9 – Lisière : 10 m pris en compte

Une haie sur une face = 10 m, une haie sur 2 faces = 20 m (2 x 10) ?

10 m ça suffit, que l'on ait une ou deux faces, car plus que le linéaire c'est « la qualité des interconnexions et le maillage du milieu qui sont les facteurs principaux de leur efficacité.

Question complémentaire : et si vous n'êtes pas exploitant des 2 côtés de la haie ? A qui les points ?

A 15 – Dans le tableau page 144 (IDEA 2) à quoi correspond la colonne exprimée en F/Kg ?

En fait ce n'est pas le TAUX mais la TAXE : TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

C3 et C 4 – Prend-on les données moyennes (EBE, annuités...) sur 1 ou 3 ans ?

En utilisant la méthode IDEA, il faut considérer qu'il y a un état initial (année 0) et des mesures répétées à échéance d'une année au moins ($n + 1$, $n + 2$,...) pour mesurer les évolutions. L'année de référence ne porte pas sur des valeurs moyennes, mais sur la réalité des résultats de l'exercice considéré, y compris pour la dépendance financière et la sensibilité aux aides qui peuvent évoluer les années suivantes.

Notre choix pour l'étude bovins viande : plutôt sur 3 ans pour être cohérents avec C1.

Vous avez des raisons de faire ainsi que nous ne connaissons pas.

Par contre, on a laissé C5 et C6 sur 1 an.

ANNEXE 4

Les questions posées lors de la réunion de travail du 3 décembre 2004

On retrouvera ici, l'ensemble des questions ou remarques – parfois très particulières – qui se sont posées au cours de l'enquête.

A – Echelle agri-environnementale

Diversité (A1 à A5)

A5 : la plantation d'ormes résistant à la graphiose doit-elle être prise en compte ?

Problème du tout ou rien : note maximum dès la présence du premier individu, quelle que soit l'espèce ?

Problème des races menacées non prises en compte en dehors de leur berceau.

Organisation de l'espace (A6 à A12)

RAS

Pratiques agricoles (A13 à A19)

A16 : bien préciser les conditions de l'élevage de plein air (dans certains cas, les animaux seraient sans doute mieux en stabulation).

B – Echelle socio-territoriale

Qualité des produits et du territoire (B1 à B5)

B3 : préciser ce que signifie réutilisation, valorisation des déchets non-organiques

Emplois et services (B6 à B10)

B8 : le calcul retenu revient à considérer une surface physique par UTH or –au-delà du cas particulier des cultures spéciales - on a des différences liées au type de production (une très grosse exploitation caprine sera mieux placée qu'une petite exploitation céréalière). Critère à clarifier dans son calcul et sa signification.

Ethique et développement humain (B11 à B16)

B13 : approche un peu subjective (on se retrouve, à dire d'agriculteur avec un cas à – 19 donc surchargé la moitié de l'année).

B15 : si plusieurs personnes et plusieurs discours, que retient-on ?

Remarque générale sur B : de nombreux critères s'appuient sur l'auto-évaluation, on a en général le point de vue d'une personne enquêtée, comment faire si on veut prendre en compte le point de vue de tous les acteurs ?

C – Echelle économique

Viabilité (C1 et C2)

C2 : si on est adhérent de groupement on est pénalisé (un seul acheteur/apport total).

Application de la grille IDEA
aux élevages bovins viande

Région Centre

Annexes

Application de la grille IDEA
aux élevages bovins viande

Région Centre

Données graphiques